



A retenir sur début 2017

Dans un environnement en pleine mutation, un contexte économique, politique, juridique, complexe, le CREDIT AGRICOLE Centre-est finit 2016 avec un Résultat Net Social de 242.1 M€, de même niveau que l'année précédente.

L'entreprise a su diversifier ses relais de croissance avec anticipation ;

Mais à quel prix pour les collaborateurs et dans quelles conditions de travail ?

Il est essentiel que chaque collaborateur trouve sa place au sein de cette évolution et soit reconnu ; le **SniacAm**, doit s'assurer que cette transformation se fasse dans les meilleures conditions :



Au niveau Humain :

-Réorganisation réseau 2020 :



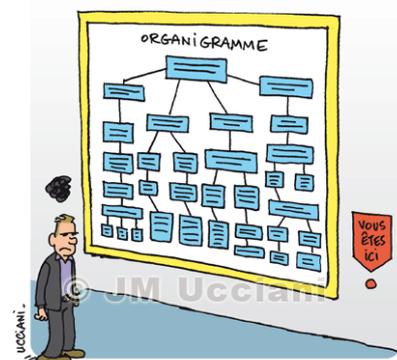
Après la note de cadrage et la présentation de la première vague début 2017, le **SniacAm** garde sa position et refuse de voter pour la seconde vague prévue juin 2017.

« Nous déplorons un manque de considération du personnel concerné, un manque de communication et de transparence, un manque de rigueur et d'approfondissement des dossiers au vu du nombre de personnes impactées et un manque de réponses dans les temps impartis à nos questions. »

-Maillage agences à venir et Réorganisation Sites :

Le **SniacAm** attend le retour de la direction sur ces dossiers et se réserve le droit de faire appel à une expertise si nous le jugeons nécessaire.

Le **SniacAm** a besoin de vos alertes et interrogations pour être votre porte-parole. **N'hésitez pas.**



Négociations Obligatoires :



Le **SniacAm** demandait une prime exceptionnelle égalitaire de 1.000 € nets au vu des résultats et de l'implication de tous. La direction refuse ce principe.

Néanmoins, le **SniacAm** signera l'accord sur la rémunération car notamment :

- l'enveloppe annuelle de RCI ne peut être inférieure à 1,55 % de la masse mensuelle de la rémunération de la classification des effectifs en CDI. Cette année, cette enveloppe a été négociée à 1,70 % + 0,10 % au titre de l'enveloppe 2016 non distribuée.
- Révision du barème kilométrique indexé sur 2 indices INSEE.
- Abondement du don de congés solidaires de l'entreprise qui passe de 5 jours à 10 jours.

D'autres négociations sont en cours et nous vous tiendrons informés....



